

Conseil d'Administration de l'ANAFORCAL

15 Avril 2009

Procès verbal

Le Conseil d'Administration de l'ANAFORCAL s'est tenu le Mercredi 15 Avril 2009, de 12h30 à 14h30, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du quatrième Congrès Francophone d'Allergologie.

Sont présents :

- Jean-Pol DUMUR, président
- Pierre VASSAL, président d'honneur (Bureau ANAFORCAL)
- Bruno GIRODET, Trésorier (Bureau ANAFORCAL)
- Jean-François FONTAINE, secrétaire (Bureau ANAFORCAL)
- Agnès CHEYNEL (Bureau ANAFORCAL)
- Ruth NAVARRO (CEIACA-Bureau ANAFORCAL)
- Evelyne BLOCH-MOROT (Bureau ANAFORCAL)
- Henriette DHIVERT (GAICLRC-Bureau ANAFORCAL)
- François WESSEL (Bureau ANAFORCAL)
- Khalil LADHA (Bureau ANAFORCAL)
- Antoine KHOURY (Bureau ANAFORCAL)
- Youness EL GUEDDARI (Bureau ANAFORCAL)
- Joelle BIRNBAUM (Bureau ANAFORCAL)
- Jean-Claude SEVERAC (GAICLR)
- Pierre GRAVE (ANAFORCAL Lorraine)
- Anne-Marie JONATHAN (AREPFORCAL IDF 78/92)
- Montserrat AGELL-PERELLO (AREFORCAL Provence)
- Etienne BEAUDOUIN (ANAFORCAL Lorraine)
- Jean-Charles BONNEAU (RASEMA)
- Nathalie GOLDSTEIN (ANAFORCAL 59-62)
- Xavier VAN DER BREMPT (ABEFORCAL)
- Lydie GUENARD-BILBAUT (ANAFORCAL Alsace)
- Abdenour BENYOUNES (ANAP Algérie)
- Michel MIGUERES (AART)
- Christophe JEAN (ANAFORCAL Champagne-Ardenne)
- Najib LAHLOU (AMAFORCAL)
- Essohanam BOKO (ATOFORCAL)
- Bakoé Victor BAKONDE (ATOFORCAL)
- Joël LEVY (AREFORCAL PACA)
- Charles AZUELOS (TRIAL Sud Bretagne)
- Christine BERTIN (ALLERGOLIM)
- Michel ANTON (AMANN)
- Monique GOURANTON (AREFORCAL-Caraïbes)
- Jean Pierre JACQUIER (ANAFORCAL Rhône Alpes ASALIS)

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR

1. Congrès Francophone d'Allergologie

Le troisième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2008 au Palais des Congrès de Paris a encore rencontré un grand succès en termes de fréquentation puisqu'il a réuni plus de 2000 participants. Il s'inscrit ainsi dans la liste des cinq plus grands congrès mondiaux d'Allergologie. L'ANAFORCAL y a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage supérieur à 80 %.

2. **Le septième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai, à Argelès, sur le thème de la flore des côtes méditerranéennes et des forêts primaires. Ces rencontres sont très prisées mais le nombre des places reste limité à 80 pour des raisons d'organisation et seules les premières inscriptions peuvent être retenues.
3. **Rencontres Francophones d'Allergologie**
Les VIIèmes rencontres francophones organisées au mois d'octobre à Dakar ont réuni 320 participants et ont encore été l'occasion d'échanges fructueux, notamment avec nos confrères de la nouvelle association ASSEFORCAL.
4. **Une réunion des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisée à Marseille au mois de janvier 2009 avec le soutien du laboratoire SANOFI-AVENTIS. Cinquante-huit participants s'y sont consacrés pendant deux jours à la préparation des ateliers du quatrième congrès francophone, en affinant la fixation de leurs objectifs, leur logistique et les échanges entre intervenants, et ont par ailleurs bénéficié d'une formation de l'animation de groupe animée par François Wessel et Michel Anton.
5. **La réunion annuelle du bureau de l'ANAFORCAL** s'est tenue pendant trois jours à La Baule au mois de Mars 2009. Il s'est agi comme toujours d'une session de travail intensive avec, entre autres thèmes de réflexion :
 - le choix des thèmes et intervenants des ateliers du CFA 2010
 - la préparation du congrès francophone de Bruxelles
 - un point d'analyse sur l'activité du journal, du site, des formations et sur l'EPP
 - un point d'analyse sur les finances
 - la préparation des actions à venir et la répartition des tâches au sein du bureau
 - les relations avec les associations régionales et francophones
 - les perspectives de renouvellement des cadres et élus
6. **Une réunion du comité d'organisation du CFA 2009**, structure paritaire SFAIC / ANAFORCAL comprenant huit membres, dont les quatre représentants de l'association sont Jean-Pol Dumur, Bruno Girodet, François Wessel et Jean-François Fontaine, s'est tenue à Paris au mois de Juin 2008. Les objectifs en étaient la validation des thèmes proposées par le conseil scientifique, le choix des intervenants et modérateurs, le choix de la société prestataire pour 2009-2010, et l'étude de possibles innovations et diverses propositions.
7. **Les réunions du Conseil Scientifique du CFA**, constitué de 12 membres parmi lesquels Henriette Dhivert et Jean-François Fontaine sont les représentants de l'ANAFORCAL, ont lieu tous les trois mois pour choisir les thèmes, les interventions, et les responsables des sessions du congrès à venir.
8. **Le groupe APSI** se réunit également tous les deux ou trois mois à Paris. Impliquant la SFA, l'ANAFORCAL, représentée par Evelyne Bloch-Morot et Pierre Vassal, les syndicats, le comité de défense des allergènes et les deux fabricants d'extraits allergéniques, il propose la mise à disposition des extraits allergéniques en interface avec l'AFSSAPS.
9. **La Journée Nationale de l'Allergie**, est une manifestation annuelle organisée avec le soutien de plusieurs laboratoires pharmaceutiques dans les grandes villes de France, le jour du printemps, dans le but de communiquer sur le thème de l'allergie avec le public et les médias. L'ANAFORCAL, dont le délégué au comité d'organisation est Antoine Khoury, y participe aux côtés de l'association Asthme et Allergie, de la SFA et des syndicats. Le thème développé en 2009 en a été : « les allergies alimentaires ».
10. **La Fédération Française d'Allergologie (FFA)**, fondée en 2008 par la SFA, l'ANAFORCAL, le Collège des Enseignants en Allergologie, les syndicats et l'association

Asthme et Allergie, a tenu plusieurs réunions à Paris au cours de l'année écoulée, dont une du conseil d'administration, une rencontre avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins, et une participation aux Assises de l'Allergie. Les représentants de l'ANAFORCAL pour cette structure sont Jean-Pol Dumur et Bruno Girodet. Les membres de la fédération se sont prononcés à l'unanimité pour :

- le maintien du DESC de type 1 ouvert aux spécialistes d'organes et pédiatres
- la création d'un DESC de type 2 ouvert aux internes en Médecine Générale avec statut de spécialiste en allergologie (rétroactif pour les praticiens compétents exclusifs en cours d'exercice)

11. Autres activités

11.1. Le groupe venins, animé par Bruno Girodet, Joelle Birnbaum et François Lavaud est très actif.

11.2. Les réunions du Conseil d'Administration de la SFA se tiennent tous les trimestres ; Jean-Pol Dumur y représente d'ANAFORCAL.

11.3. Le programme national de formation pour les Médecins Généralistes, sur le thème de «La rhinite allergique au-delà du nez», organisé en partenariat avec le laboratoire SANOFI-AVENTIS, correspond à une formation validante articulée autour de trois cas cliniques. Le programme en a été élaboré par Pascal Demoly, Henriette Dhivert et Evelyne Bloch-Morot ; 50 réunions animées par 25 allergologues ont été effectuées dans toute la France en 2008, et près de 700 médecins généralistes ont été formés. Quarante nouvelles réunions sont prévues en 2009.

11.4. Des rapports annuels d'activité doivent être adressés chaque année à la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) et aux Conseils Nationaux de FMC (CNFMC). Ce gros travail est réalisé par Jean-François Fontaine, qui rédige par ailleurs les comptes-rendus des réunions, dont celles du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Jean-Pol Dumur souligne sur ce point l'importance du rôle du Secrétaire Général.

11.5. La gestion financière de l'association, dont la complexité croît parallèlement à l'activité, est assurée par Bruno Girodet qui s'occupe notamment de la chasse aux subventions, des rappels des indus, de la collecte des cotisations, et des remboursements des frais de mission ou déplacement. Jean-Pol Dumur remercie vivement le trésorier de l'ANAFORCAL pour l'importance du travail accompli.

12. Nouvelles associations

L'ANAFORCAL a eu le plaisir d'accueillir cette année de nouvelles associations adhérentes, dont elle a facilité la création :

- l'ATOFORCAL pour le Togo en Janvier 2009
- le GTFORCAL pour la Tunisie en Février 2009
- tout récemment, puisque nous venons de l'apprendre, l'ACIFORCAL pour la Côte d'Ivoire

et d'autres sont en cours de constitution au Burkina Faso, en Guinée et au Mali.

L'ANAFORCAL compte donc à ce jour 41 associations régionales et francophones.

Perspectives

Concernant les perspectives de l'année 2009-2010, sont notamment prévus :

- le cinquième CFA SFAIC/ANAFORCAL qui se tiendra au Palais des congrès de Paris au mois d'avril 2010
- le renouvellement des formations sur la rhinite pour les généralistes avec 40 réunions prévues

- le 8ème Séminaire Botanique et Allergie à Obernai du 29 au 31 mai 2009 sur le thème de la flore des Vosges et de la plaine du Rhin
- les 8èmes rencontres francophones organisées par l'ABEFORCAL qui se tiendront à Bruxelles du 28 au 31 octobre 2009
- la réunion des cadres à Paris en janvier 2010 et la réunion, à cette occasion, d'un comité consultatif : le bureau souhaiterait rencontrer tous les présidents des AREFORCALs pour les impliquer au mieux dans l'organisation et le choix des orientations de l'ANAFORCAL
- la réunion de bureau annuelle de l'ANAFORCAL qui se tiendra à Aix en Provence en mars 2010
- une proposition de modification des statuts lors du CFA 2010, pour faire passer de 8 à 12 le nombre des membres du bureau national, avec pour objectif de faciliter le rajeunissement des cadres.

Concernant les projets à plus long terme, sont évoqués :

- l'organisation des CFA 2010, 2011 et 2012 à Paris Palais des congrès : un appel d'offre concernant d'autres villes a été confié à un auditeur externe, qui nous a permis d'obtenir une réduction substantielle du coût de location pour les trois années à venir.
- les prochaines journées francophones : elles auront lieu
 - o en 2010 à TUNIS- GAMARTH, organisée par le GTFORCAL
 - o en 2011 à RABAT organisées par l'AMAFORCAL à l'occasion de leur anniversaire puisqu'il s'agira des 10 èmes rencontres depuis l'inauguration à Fès
 - o en 2012 en Algérie ou en Martinique
 - o en 2013 ou 2014 si possible à Madagascar comme le souhaiterait Jean-Pol Dumur avant qu'il n'y réside
- le prochain Séminaire Botanique et Allergie dont le lieu n'est pas encore déterminé : il pourrait se tenir en Auvergne, en Bretagne ou au Pays basque.

La création d'un DIU d'Allergologie, dont les promoteurs sont le Collège des Enseignants en Allergologie et l'ANAFORCAL, a pour objet de répondre à une forte demande des confrères du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne exprimée lors des journées francophones de DAKAR. La formation correspondante s'effectuera sur deux ans avec :

- un suivi des cours de la capacité d'allergologie en ligne
- des sessions pratiques organisées une ou deux fois par an dans les pays concernés

Ouvert aux médecins généralistes et spécialistes elle donnera lieu à la délivrance d'un diplôme qualifiant reconnu par les pays concernés. Son démarrage est prévu à l'automne 2010, et les autorités de tutelle ayant trait à la francophonie, comme le ministère des affaires étrangères, ont été contactés à ce sujet.

Questions diverses :

Suite à une question de Najib Lahlou concernant les conditions de validité du diplôme, Jean-Pol Dumur précise qu'il ne sera pas reconnu en France mais devrait l'être dans les pays concernés. Un travail de concertation avec les autorités correspondantes reste à faire sur ce point.

Abdenour Benyounes demande par ailleurs si les universitaires locaux seront impliqués dans l'enseignement, et Jean-Pol Dumur lui répond par l'affirmative.

Enfin, Abdenour Benyounes propose la candidature de l'Algérie pour l'organisation des Journées Francophones de 2012.

Au terme de cet exposé, et en l'absence de questions supplémentaires de la part des membres présents, le bilan d'activité est soumis au vote du Conseil d'Administration. Le quitus est accordé au président à l'unanimité.

Bilan financier présenté par Bruno Girodet

1. Recettes

Les ressources associatives, d'un montant de 229960 € comprennent :

- 183856 € de subventions, en augmentation par rapport aux 16800 € de l'année précédente
- 46104 € de cotisations des adhérents, en légère diminution par rapport aux 47139 € de l'année précédente

Les prestations vendues, d'un montant de 159004 € correspondent aux bénéfiques du CFA pour 114134 €, du congrès de Dakar pour 24607 €, et à des recettes publicitaires.

Au total le montant des produits de fonctionnement, en augmentation de 17,3 % par rapport à celui de l'année précédente, est de 388964 €. Le CFA 2008 a notamment dégagé un résultat en hausse de 19000 € par rapport à l'année 2007.

2. Dépenses

Les charges de fonctionnement, d'un montant de 294852 €, en diminution de 6,1 % par rapport à celui de 2007 qui s'élevait à 313876 €, ont donc été bien maîtrisées. La hausse d'activité provient essentiellement des bénéfiques sur les congrès, qui ne génèrent pas pour autant de charges supplémentaires en termes de remboursements de frais ou d'indemnités de mission.

Certains « points sensibles » méritent une attention particulière :

	2008	2007	Evolution
Fonds dédiés Afrique	25000 €	0 €	
Honoraires médecins	98221 €	111915 €	-12,2 %
Remboursements médecins	19369 €	42481 €	- 54,4 %
Affranchissement	6645 €	10145 €	- 34,5 %
Honoraires	10748 €	11307 €	- 4,9%

Le congrès de Dakar a généré une rentrée de fonds substantielle malgré l'anticipation d'un éventuel déficit. Le bureau a décidé que le bénéfice dégagé serait entièrement consacré aux médecins de l'Afrique sub-saharienne, notamment pour faciliter leur venue aux manifestations organisées en Europe par l'ANAFORCAL. Ainsi 22 d'entre-eux seront-ils invités aux Journées Francophones de Bruxelles. Une partie de la somme récoltée reviendra à l'ASSEFORCAL pour aider l'association à démarrer ses activités. Comme il en a toujours été, l'ANAFORCAL ne tirera aucun bénéfice financier de ces Journées Francophones.

Le poste « honoraires médecins » correspond essentiellement à la rémunération des animateurs, organisateurs et experts ANAFORCAL des ateliers, et aux indemnités de missions de représentation de l'ANAFORCAL dont le montant est de 300 euros par jour pour les professionnels libéraux.

Le poste « remboursements médecins », qui avait augmenté l'année dernière en raison des frais de transport engagés pour les Journées Botaniques de l'Île de Ré, a été réduit de moitié en 2008.

La diminution du poste « affranchissements » résulte d'une renégociation du contrat passé avec la Poste.

Enfin, le montant des honoraires indiqué en dernière ligne correspond à ceux de l'expert comptable et du commissaire aux comptes.

Le résultat courant non financier, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, est de 51681 €, en augmentation par rapport au résultat 2007 de 3133 €, et fait ressortir la saine gestion de l'association en termes de recettes et de dépenses.

La synthèse de l'activité globale peut être détaillée comme suit :

	2008	2007
Ressources associatives	229960 €	215139 €
Prestations vendues	159004 €	116581 €
Produits de fonctionnement	388964 €	331720 €

Au total Bruno Girodet souligne que l'année écoulée a été fructueuse sur le plan financier.

Questions diverses

Najib Lahlou demande pourquoi le bureau avait anticipé un éventuel échec du congrès de Dakar. Bruno Girodet précise qu'en raison du court délai de mise en place de la manifestation et de la jeunesse de l'ASSEFORCAL, nous n'étions pas sûrs du nombre d'inscriptions et de la participation des laboratoires pharmaceutiques. Nous sommes d'autant plus heureux de constater que ce congrès fût une grande réussite. Jean-Pol Dumur précise que l'ANAFORCAL a pris le risque calculé d'un déficit, mais que l'association ne gardera pas pour autant le bénéfice dégagé, qui a toujours été reversé à l'association organisatrice. Dans ce cas particulier, la somme correspondante sera affectée à un fond dédié à nos confrères africains.

A la question de Bakoé Victor Bakondé, président de l'ATOFORCAL, concernant les cotisations des associations adhérentes, Jean-Pol rappelle que l'adhésion est gratuite la première année et fixée à 22 € par membre les années suivantes, soit à partir de 2010 pour l'ATOFORCAL.

En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2008 au Conseil d'Administration le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Propositions du trésorier concernant la création d'une SASU

Bruno Girodet informe le Conseil d'Administration de la proposition faite par le bureau de créer une Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle ou SASU.

Les activités de l'ANAFORCAL peuvent en effet être scindées en deux groupes :

- les activités de réflexion, de coordination entre les AREFORCAL, de participation aux instances allergologiques,
- l'organisation de manifestations à caractère commercial (congrès, FMC avec partenariat de l'industrie pharmaceutique...)

Cette double activité induit un risque de requalification sur le plan fiscal dans la mesure où le Trésor Public pourrait décider de nous imposer un assujettissement à la TVA sur l'ensemble de nos revenus, y compris les cotisations des adhérents.

Par ailleurs, en cas de faillite, le président est en l'état actuel des choses responsable des dettes de l'association sur ses propres deniers. Compte tenu de l'importance des sommes désormais en jeu, ce risque, même peu probable, ne peut être couru.

La création d'une SASU est la solution proposée par Maître Gassiat, avocat fiscaliste de la SFA. Elle découle des lois concernant les SAS, promulguées en 2008 et prenant effet au 1er janvier 2009, qui permettent de créer une SAS sans capital minimum et de nommer comme président une personne morale telle l'association ANAFORCAL. Il n'y a, dans ce cas, pas de nomination d'une « personne physique » comme gérant.

L'organigramme envisagé est le suivant :

- Président : ANAFORCAL (représentée par son Président)
- Directeur financier : trésorier es qualité de l'ANAFORCAL
- Conseil consultatif : président, trésorier et secrétaire général de l'ANAFORCAL.

Concernant la mise de fond initiale, aucun capital minimum n'est requis pour la constitution des SAS depuis 2009. La mise de fond pourrait consister en l'apport des titres du CFA et/ou du label ANAFORCAL actuellement détenus pour une valeur comptable nulle et qu'il faudra valoriser sur estimation d'un commissaire aux apports à nommer. Une valorisation de l'ordre de 10 000€ semble cohérente à notre expert-comptable.

Le commissaire aux comptes, obligatoire pour une filiale, pourrait être celui de l'ANAFORCAL (CORCEP). Il démissionnerait alors de son rôle de commissaire aux comptes de l'association dont le chiffre d'affaire sera alors bien en dessous des seuils légaux. Il n'y aurait donc pas de doublon d'honoraires et le coût de constitution de cette société serait environ de 3000 euros.

Cette SASU regroupera l'ensemble des activités générant des bénéfices à l'exception du journal, considéré comme l'organe de liaison de l'association ainsi que les activités sans but lucratif purement liées à notre activité associative. Elle fonctionnera dès l'année prochaine.

Enfin, sur proposition de Jean-Pol Dumur, le bureau a retenu comme nom de cette nouvelle structure : « ANAFORCAL ORGANISATION & DEVELOPPEMENT ».

A la question posée par Joël Levy concernant l'existence de comptes bancaires séparés, Jean-Pol Dumur et Bruno Girodet répondent par l'affirmative. Les revenus de congrès ou de location de stands relevant de la SASU doivent être clairement séparés de ceux attachés aux activités purement associatives telles les cotisations.

Vote et résultats des élections des membres du bureau

Soumises au vote des membres du Conseil d'Administration :

- la proposition de modification des statuts faisant passer de huit à douze le nombre de membres du bureau est adoptée à l'unanimité
- la proposition de création de la SASU sus citée est adoptée à l'unanimité

Jean-Pol Dumur énonce ensuite les résultats des élections des membres du bureau, dont le dépouillement a eu lieu le matin même avec pour scrutateur François LAVAUD. Sur 192 voix exprimées, les candidats recueillent :

- Agnès CHEYNEL : 192 voix ELUE

- Jean-Pol DUMUR :	192 voix	ELU
- Youness EL GUEDDARI :	192 voix	ELU
- Jean-François FONTAINE:	192 voix	ELU
- Bruno GIRODET :	192 voix	ELU
- Khalil LADHA :	192 voix	ELU
- Michel MIGUERES :	192 voix	ELU
- François WESSEL :	186 voix	ELU

Jean-Pol Dumur remercie les votants et félicite les membres élus ou réélus du bureau.

Point sur l'avenir de la FMC et de l'EPP

Jean-Pol Dumur souhaite enfin préciser quelques points concernant l'avenir de la FMC et de l'EPP, dont l'organisation a récemment été remise en question par le plan HSPT de la ministre de la Santé.

La validité et l'étendue de l'accréditation CNFMC dont nous bénéficions actuellement reste à définir. Il est probable que les trois Conseils Nationaux de FMC laisseront la place à un seul et que, comme nous l'avions anticipé, une seule et même démarche associerait FMC et EPP. La HAS, qui ne pourra certainement pas assurer à elle seule l'organisation des actions de FMC, ne devrait pas en imposer de thèmes et s'assurerait essentiellement de leur qualité.

De toute façon, en l'absence de financement public dédié à la FMC, il est fort probable que nous poursuivions notre activité à l'identique. Il est possible que des fonds soient débloqués pour l'organisation de l'EPP mais il n'y a pas de visibilité sur ce point.

Joël Levy souligne, en complément de ces informations, que les autorités de tutelle s'orientent vers la notion de « développement professionnel continu », ou DPC, regroupant EPP et FMC.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt cette réunion du Conseil d'Administration.

Docteur Jean-Pol DUMUR
Président

Docteur Jean-François FONTAINE
Secrétaire Général